

## Communiqué de presse

## AFPA: Force Ouvrière reçue au ministère du travail

FORCE OUVRIERE a été reçue ce jour par Antoine Foucher, Directeur de Cabinet auprès de la ministre du Travail, et en présence de la DG de l'AFPA, Pascale D'Artois. La délégation était composée de Nathalie HOMAND pour la Confédération, Clément POULLET pour la FNEC-FP-FO et Nathalie TONDOLO pour la Section Syndicale FO AFPA.

FO a réaffirmé ses revendications dont celle primordiale, de ne voir aucun salarié licencié. C'est le mandat de la section Fédérale FO AFPA pour mettre en échec le plan initial de la direction et faire valoir les revendications des salariés dans le cadre d'un plan négocié.

Certaines informations qui circulent à la veille des élections professionnelles afin de déstabiliser les salariés sont bien des « fake-news ». Par exemple, les centres de Bernes sur Oise, Doué la Fontaine ainsi que Egletons ne seront pas transférés à une quelconque fédération comme la rumeur le prétend aujourd'hui. D'ailleurs, Pascale D'Artois a indiqué que seules les informations figurant dans le Livre II étaient vraies.

FO a demandé l'annulation des différentes dettes (fiscales, immobilières, ...), indispensable pour préserver l'avenir de l'AFPA. Le ministère a répondu que ce point était en négociation avec Bercy. En tout état de cause, FO veillera à ce que cela ne soit pas utilisé comme prétexte à la poursuite des restructurations.

FO a exigé un plan afin que les CDD soient tous repris en CDI comme déjà revendiqué en CCE par la section Fédérale. FO sera vigilante quant aux engagements de la Directrice générale en matière de « déprécarisation ».

Si le ministère a bien insisté sur le fait que l'AFPA était un « instrument unique qu'il faudrait inventer si elle n'existait pas » et « qu'elle a toute sa place pour les années à venir et même les décennies », il n'en demeure pas moins que FO restera extrêmement vigilante dans ce qui pourra être mis en place dans la préservation de l'AFPA, des emplois, des conditions de travail et du maintien du maillage territorial.

FO continuera d'exiger des garanties de la part de l'Etat pour la pérennité de l'AFPA.

A la veille des élections professionnelles, la Confédération FO apporte tout son soutien à la SFNFOFPA, qui a présenté des listes dans toutes les régions pour défendre l'AFPA et ses salariés.

Paris, le 29 novembre 2019

## Contact:

Nathalie HOMAND Secrétaire confédérale

Secteur de l'Economie et du Service public

□ nhomand @force-ouvriere.fr © 01.40.52.84.45

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière